

*Questions orales*LES DISPARITÉS DANS LE MODE D'INDEMNISATION À L'ÉGARD
DES RÉDUCTIONS DE LA TAXE DE VENTE

M. Joe Clark (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. A plusieurs reprises aujourd'hui, le ministre a dit que cette proposition s'appliquait exactement de la même manière à toutes les provinces. Pourtant, le gouvernement fédéral se dispose à envoyer un chèque aux Québécois, alors que les citoyens des autres provinces devront s'en passer. Comment y a-t-il similitude?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il est possible de l'expliquer très, très simplement.

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Les contribuables qui paient l'impôt sur leur revenu dans la province de Québec, envoient leurs chèques au gouvernement fédéral. Ainsi, pour leur rembourser une partie de l'impôt, nous devons leur retourner un chèque. Dans le cas des autres provinces, il existe des ententes de perception d'impôt. Peut-être que 90 p. 100 des Canadiens ignorent qu'il existe des ententes de perception avec les autres provinces. Quand un citoyen de l'Ontario ou de la Colombie-Britannique remplit sa déclaration d'impôt, il n'utilise qu'une seule formule, celle du gouvernement fédéral. Il n'a pas à envoyer de chèque au gouvernement de la province et à celui d'Ottawa. Il envoie le tout à Ottawa, et nous remettons ensuite la part de son impôt qui appartient à la province.

C'est une explication très simple. Neuf provinces ont conclu des ententes de perception avec nous. Nous recueillons leurs impôts que nous remettons ensuite aux trésoreries provinciales. En ce qui concerne le Québec, depuis 1954, cette province a voulu percevoir ses propres impôts. Voilà pourquoi lorsqu'un citoyen du Québec envoie un chèque en paiement de ses impôts, il en envoie un autre au gouvernement du Québec. Si nous voulons diminuer nos impôts, nous leur renvoyons une partie de ce chèque.

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Je sais que les députés de l'opposition ont beaucoup de difficultés à comprendre cela.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Il est bien clair que le but de toutes ses explications embrouillées est de dissimuler le fait que la première proposition du ministre des Finances se bornait à la taxe de vente. Cette nouvelle proposition qu'il soumet à la province de Québec—et dont elle ne veut pas—ne se limite pas à la taxe de vente. Il a donc changé la nature de sa proposition.

Des voix: Bravo!

● (1502)

M. Clark: Dans la réponse qu'il a donnée à mon collègue le député de Joliette, le premier ministre a dit qu'il était disposé à discuter et à négocier cette offre avec les représentants de la province de Québec. Peut-il nous dire maintenant s'il est également disposé à en discuter avec les représentants des autres provinces qui forment la Confédération, étant donné que, de toute évidence, l'arrangement qu'a pris le ministre dans son budget sans l'accord des intéressés ne donne rien et que le gouvernement canadien fait maintenant au Québec une offre que cette province rejette et qui est différente de celle qui a été faite aux autres provinces?

[M. Chrétien.]

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je désespère parfois d'arriver à faire comprendre notre proposition à tous les députés assis de l'autre côté de la Chambre, mais je ne désespère pas de le faire comprendre aux citoyens.

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Je n'ai même pas perdu espoir que le leader du NPD finisse par comprendre. En prévoyant une marge d'imposition dans le cadre du programme d'impôt sur le revenu, nous donnons la chance aux provinces de lever des impôts sans trop de mal. Ce que nous avons offert au Québec et aux autres provinces est la même chose: nous leur accordons une marge d'imposition. Le leader de l'opposition peut bien secouer la tête d'un air incrédule, mais je lui demande de réfléchir un peu et d'essayer de comprendre. Avec un peu d'effort il finira bien par saisir ce à quoi je veux en venir.

M. Clark: Monsieur l'Orateur, nous nous sommes penchés longuement sur ce problème et avons bien observé toutes les simagrées que fait le premier ministre pour essayer de tirer son ministre des Finances du pétrin. Il est bien évident que le gouvernement canadien a modifié le programme proposé. Il a fait à la province de Québec une offre qu'il n'a pas faite au reste du pays. Le premier ministre s'est engagé à négocier avec la province de Québec. S'engagera-t-il également à négocier avec les autres provinces?

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je pourrais peut-être apporter quelques éclaircissements. Nous avons fait en même temps aux autres provinces la même offre qu'à la province de Québec, mais il prétend que c'est une entente spéciale et que nous n'avons même pas à renégocier. Je le déclare, monsieur l'Orateur. Le leader de l'opposition croit que nous avons fait une offre spéciale au Québec. La seule chose à laquelle nous nous soyons spécialement engagés auprès de cette province, c'est de ne plus percevoir en son nom sa quote-part d'impôts depuis 1954. Si les autres provinces veulent lever des impôts dans la marge d'imposition que nous avons accordée, comme le Québec devra le faire, qu'elles le fassent.

Les autres provinces peuvent, si elles le désirent, obtenir ce que nous offrons au Québec. Je doute fort qu'elles veuillent percevoir ces impôts directement, monsieur l'Orateur, mais si le leader de l'opposition insiste, je n'y vois aucune objection. Il a dit qu'ils avaient réfléchi longuement sur cette question et il ne fait aucun doute que ce soit le cas, monsieur l'Orateur, mais ils n'ont pas tiré la même conclusion, car le leader de l'opposition se plaignait hier que nous ne donnions pas assez d'argent à un grand nombre de petites gens, pour reprendre son expression. Mais maintenant l'honorable député de Brome-Missisquoi se plaint que nous n'en donnons pas directement au ministre des Finances de la province de Québec. C'est pourtant ce que le chef de l'opposition disait il y a deux semaines, que nous devrions nous rendre au vœu de M. Parizeau; autrement dit, que nous devrions lui remettre l'argent. Mais hier, après avoir un peu plus réfléchi, il ne parlait plus de remettre cet argent à M. Parizeau, mais plutôt de le distribuer à toutes les petites gens qui ne paient pas d'impôts sur le revenu.